

Livry-Gargan, le 19 avril 2017

Le proviseur

**Aux parents des élèves de 1ere**



MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,  
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR  
ET DE LA RECHERCHE



**Lycée général et technologique  
André BOULLOCHE**  
18 Bd Gutenberg  
93190 LIVRY-GARGAN

<http://www.lyceeboullouche.com>

☎ 01 56 46 90 00  
☎ 01 56 46 90 05

[ce.0931585T@ac-creteil.fr](mailto:ce.0931585T@ac-creteil.fr)

Madame, Monsieur,

Votre enfant est actuellement scolarisé en 1ere au lycée André BOULLOCHE, cette note vous précise :

- Les **calendriers** des différentes opérations de fin d'année.
- Les modalités de la restitution des **manuels scolaires et de réinscription au lycée.**

#### **A. Suspension des cours et baccalauréat**

Le lycée étant centre d'examens pour le Baccalauréat et le BTS, les cours seront suspendus après la classe **pour tous les élèves le lundi 12 juin 2017 après les cours.**

Les **épreuves écrites du baccalauréat** auront lieu au lycée le **jeudi 15 juin** de 14 h à 18 h (français écrit toutes séries) et le **lundi 19 juin** de 8 h 00 à 9 h 30 pour l'épreuve de sciences en séries ES et L.

**Epreuves orales de Français du 23 juin au 29 juin 2017** dans l'établissement indiqué sur la convocation de chaque élève.

#### **B. Calendrier des conseils de classe**

Conseils de classe se dérouleront entre le **31 mai et le 06 juin 2017**

*Le calendrier précis sera disponible sur le site internet du lycée. <http://www.lyceeboullouche.com>*

A l'exception de la série L où ce choix se fait dès la 1<sup>ère</sup>, il sera demandé à votre enfant de **choisir une spécialité** pour la terminale. Dans ce cadre, un questionnaire sera distribué aux élèves. Outre le choix de la spécialité ; celui-ci a pour objectif de permettre aux élèves, à l'orée de la terminale de faire un point avec l'équipe pédagogique de la classe sur leurs parcours et leurs projets d'avenir. Il entre dans le cadre de l'orientation active qui a pour but de guider les élèves dans leurs parcours. Les élèves seront par ailleurs invités à assister à leur conseil de classe.

Un travail d'information sur les enseignements de spécialité sera mené avec les classes. Des documents seront diffusés et commentés en classe. Ils sont également à votre disposition sur le site de l'établissement dans la rubrique « de la seconde à la terminale » (case jaune) puis « les séries de baccalauréat » et « choisir sa spécialité ».

#### **C. Manuels scolaires**

Votre enfant a bénéficié en septembre 2016 du prêt de manuels scolaires. Nous organisons au le retour de ces ouvrages **lundi 26 et mardi 27 juin 2017**. Un calendrier précis sera communiqué (notamment sur le site internet du lycée – *si la date de retour des livres correspond à la date de convocation à l'épreuve orale de français, un autre créneau de retour des livres leur sera proposé*). Les livres doivent être rendus en bon état (aucune page manquante ou déchirée). Toute perte, ou dégradation rendant impossible la réutilisation du manuel, fera l'objet d'une facture de reversement à l'établissement. Les élèves doivent rendre également tous les documents et ouvrages empruntés au CDI.

#### **D. Inscription en Terminale**

**La réinscription des élèves n'est pas automatique.**

Un dossier d'inscription sera remis aux élèves après les conseils de classe. Le dossier devra être rapporté dûment complété à l'établissement **les 13 ou 14 juin 2017 dans les créneaux fixés**. Si l'inscription s'effectue après les dates indiquées, le bénéfice de la place peut être perdu. Tout dossier incomplet ne sera pas accepté.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de toute ma considération.

Jean-Christophe Drappier

